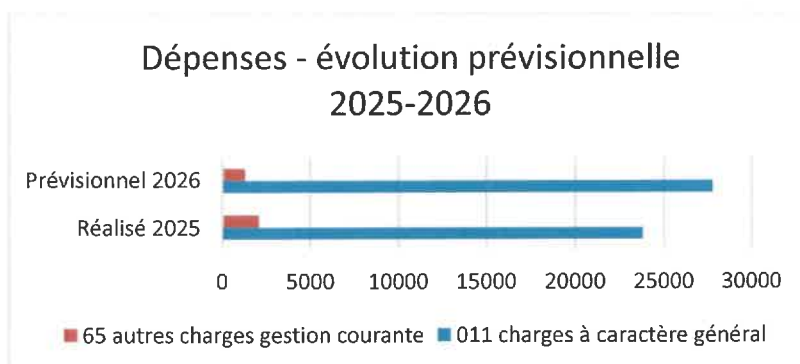


Budget Prévisionnel Caisse des Ecoles 2026 Note de présentation

Le budget 2026 est établi selon la nomenclature M57 abrégée.

	Réalisé 2025	Budget 2026	dif 2026/2025
Dépenses	25 122,93	29 073,00	15,72%
011 charges à caractère général	23814,8	27773	16,62%
60623 alimentation	0	100	
60628 autres fournitures non stockées	84,48	100	18,37%
6067 fournitures scolaires	13626,75	15200	11,55%
6068 autres matières et fournitures	0	1000	
611 contrat de prestations de services.	180	180	0,00%
6168 assurances	359,8	363	0,89%
918 divers services extérieurs	432	450	4,17%
623 publicité, publications, relations publiques	5286,15	5200	-1,63%
624 transports collectifs	3831,28	5165	34,81%
627 services bancaires	14,34	15	4,60%
65 autres charges gestion courante	2066,19	1300	-37,08%
65132 prix (livres en m14)	672,19	800	19,01%
6518 autres redevances pour concessions			
6574 subventions org privé	1394	500	-64,13%



Charges à caractère général : 27 773.00 € soit + 15.72%

60.623 : dotation de 100 € pour l'alimentation pour les réunions, manifestations ou achat de bonbons, chocolats pour les enfants

60628 : une dotation de 100€ en prévision d'achats non stockés (déco, etc...)

6067 : 15200 € - le crédit par élève est de 40.35€ par enfant. Cette dotation est multipliée par le nombre d'élèves scolarisés (298). S'ajoute une dotation de 1000€ par école pour les fournitures des directeurs. Une provision correspondant à 10 élèves supplémentaires par école est également positionnée pour adapter le budget lors de la rentrée de septembre 2026. Les crédits tiennent compte également des reports 2025 de 293.11€

6068 : 1000€ - chaque année, un jeu est acheté pour l'école maternelle. L'achat 2025 a été facturé sur 2026 pour 500.73€, le reste correspond à la dotation 2026.

611 : 180 € pour les contrats pour la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité (accès plateforme)

6168 : 363 € pour la cotisation responsabilité civile.

618 : 450 € pour l'abonnement au Petit Gibus pris en charge par la caisse des écoles pour l'école élémentaire.

623 : 5200 € en reconduction des dépenses 2025 pour participation aux manifestations et festivités de Noël dans les écoles.

624 : 5165€ pour les sorties scolaires : sortie des maternels à l'aquarium Val d'Europe pour 1224€/ sortie des CP à Provins pour 542 €, sortie des CE2 à Vaux le Vicomte POUR 525€, sortie des cm1/cm2 à Fontainebleau pour 1496€, visite du collège de Boussy pour 177.10€, une dotation pour les cartes navigo pour la sortie à Paris pour 200€ et une provision de 1000€

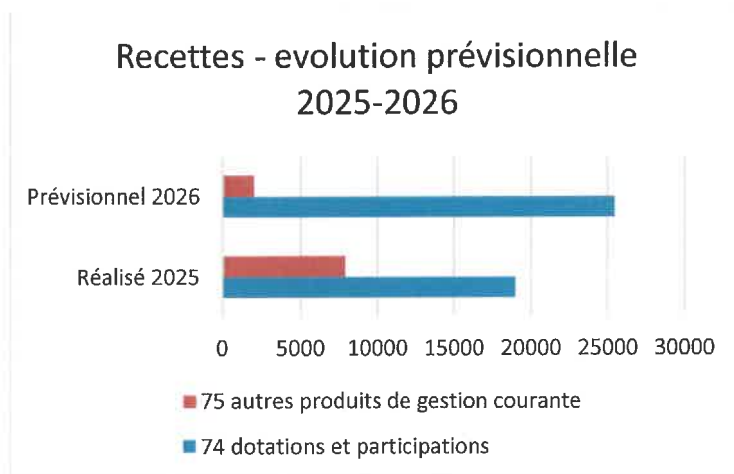
627 : 15€ pour les frais bancaires paiement par carte

65132 : 800 € dotation pour l'achat des calculatrices et dictionnaires

6574 : 500 € provision pour subvention éventuelle à des organismes privés.

Les recettes :

	Réalisé 2025	Budget 2025	dif 2026/2025
Recettes	27 474,06 €	29 073,00 €	5,82%
74 dotations et participations	19000	25479,61	34,10%
7474 subvention commune	19000	25479,61	34,10%
75 autres produits de gestion courante	7891	2000	-74,65%
756 libéralités reçues	530	0	-100,00%
758 produits divers de gestion courante	7361	2000	-72,83%
002 excédent antérieur reporté	583,06 €	1593,39	



Pour permettre à la caisse des écoles d'atteindre ses objectifs, la commune versera une subvention à hauteur 25 479.61 €. Il s'agit de la subvention maximale susceptible d'être versée du budget de la commune à celui de la caisse des écoles. Elle est versée au fur et à mesure des besoins.

La participation financière du Homework à l'utilisation des locaux scolaires abonde également le budget. De même que des dons lors des mariages ou autres évènements.

En ce qui concerne les libéralités reçues, il s'agit des recettes encaissées lors des manifestations et dons. Une prévision prudente est inscrite. Elle s'adaptera en cours d'année selon les réalisations et diminuera le montant de la subvention communale.

L'excédent 2025 est de 1 593.39€

Le budget s'équilibre tant en dépenses, qu'en recettes à 29 073 €. Il se caractérise par la volonté de la caisse des écoles de poursuivre son soutien à la scolarité par l'aide à l'achat des fournitures scolaires et à favoriser la participation de tous aux sorties scolaires.



Le Président

Frédéric GIRAUD